La péricope de la femme adultère



La péricope de la femme adultère

Analyse critique de l'authenticité du récit de la femme adultère dans les manuscrits bibliques anciens

→ Réponse FLASH →	3
Introduction	3
Contexte Historique et Textuel	4
Preuves de l'Existence Pré-5ème Siècle	7
Saint Didyme l'Aveugle	7
Saint Pacien de Barcelone	8
Saint Ambroise de Milan	9
Saint Augustin	10
Papias d'Hiérapolis	11
Didascalie	12
Universitaires contemporains	13
Bruce Metzger	13
D. Ehrman	14
Analyse Critique des Manuscrits	15
Réfutation des Arguments Musulmans	16
Conclusion	18
Annexe	19
Annexe 1 / Fragments de Papias	19
Annexe 2 / Irénée, Contre les hérésies, V, 33, 4	20
Annexe 3 / Histoire écclésiastique III,39,17	20



Bien que ce passage ne soit actuellement inclus que dans le codex datant du Ve siècle, il est néanmoins **mentionné dans les écrits des Pères de l'Église du IVe siècle**. Cela indique que ce passage était en circulation bien avant le Ve siècle et jouissait déjà d'une large diffusion.

Introduction

Présentation de la problématique

L'absence du récit de la femme adultère dans les manuscrits et les papyrus les plus anciens, avec son **apparition seulement à partir du V-VIIe siècle** dans le codex Bezae, suscite des questions quant à son authenticité. Cette question est souvent soulevée par les critiques textuels musulmans, suggérant ainsi une remise en question de la fiabilité du texte biblique. La controverse tourne autour de la **possible falsification du récit de Jésus** pardonnant la femme adultère et de son impact sur la crédibilité de ce passage.

Ce passage est généralement encadré de crochets dans les bibles pour indiquer qu'il n'est pas présent dans les manuscrits les plus anciens. En outre, les musulmans énumèrent une série de manuscrits datant d'avant le 5ème siècle qui ne contiennent pas la péricope de la femme adultère.

<u>Annonce de l'approche de réfutation</u>

Bien que ce passage ne soit actuellement inclus que dans le codex datant du Ve siècle, il est néanmoins **mentionné dans les écrits des Pères de l'Église du IVe siècle**. Cela indique que ce passage était en circulation bien avant le Ve siècle et jouissait déjà d'une large diffusion.

<u>Présentation des sources et de la méthodologie</u>

Le corpus de sources offre une perspective académique sur la péricope de la femme adultère dans les textes bibliques, couvrant diverses époques et approches. Les Pères de l'Église du 4ème siècle, tels que Didyme l'Aveugle, Saint Pacien de Barcelone, Ambroise de Milan et Jérôme de Stridon, ainsi que Saint Augustin, ont contribué à l'examen de ce passage controversé. Ils ont soulevé des questions sur son omission possible par crainte d'interprétations erronées. Les références à Papias d'Hiérapolis du IIe siècle et à la Didascalie des apôtres du IIIe siècle témoignent de la persistance de cette histoire dans la tradition chrétienne ancienne. Les travaux de Bart D. Ehrman et Bruce Metzger ajoutent une dimension critique à l'étude, Metzger soulignant les caractéristiques de véracité historique du récit. Cette méthodologie combine une analyse de la tradition chrétienne ancienne avec les perspectives des chercheurs contemporains pour démontrer l'ancienneté et l'authenticité de la péricope dans les manuscrits bibliques anciens.

Contexte Historique et Textuel

Description des manuscrits bibliques anciens

L'examen des manuscrits bibliques anciens constitue une étape essentielle dans la recherche académique visant à comprendre la transmission et la préservation des textes sacrés. Ces manuscrits, rédigés à la main sur des supports variés tels que le parchemin, le papyrus ou le vélin, reflètent l'effort minutieux des copistes et des scribes au fil des siècles pour préserver les écrits bibliques. Ils sont souvent classés en deux catégories principales : les manuscrits de l'Ancien Testament, qui incluent des textes hébreux, araméens et grecs, et les manuscrits du Nouveau Testament, qui contiennent les Évangiles, les épîtres et d'autres écrits chrétiens. La diversité des manuscrits anciens se traduit par des variantes textuelles, des annotations marginales, et des marques codicologiques, offrant ainsi des indices précieux pour les chercheurs cherchant à reconstituer l'histoire du texte biblique. L'étude de ces manuscrits permet d'explorer les questions liées à l'authenticité, à la transmission, à la traduction et à l'interprétation des Écritures, tout en offrant un aperçu précieux sur la culture et la piété des communautés anciennes qui les ont produits et utilisés.

La place de la péricope dans les manuscrits

La position de la péricope de la femme adultère dans les manuscrits bibliques revêt une importance considérable dans les études critiques et textuelles de la Bible. Cette péricope, qui relate l'épisode où Jésus accorde son pardon à une femme adultère, est couramment encadrée de crochets dans les versions bibliques contemporaines, signalant ainsi qu'elle ne se trouve pas dans les manuscrits les plus anciens. Cette notation vise à indiquer une certaine incertitude quant à son authenticité. Cependant, il est notable que sa position au sein des manuscrits varie d'un exemplaire à l'autre, suggérant une histoire complexe de transmission et de réception au fil du temps. En effet, certains manuscrits intègrent cette péricope dans l'Évangile selon Jean, tandis que d'autres la placent dans l'Évangile selon Luc. Cette variation dans l'emplacement du passage alimente le débat sur son origine et sa pertinence, soulignant ainsi l'importance d'une analyse minutieuse des manuscrits et de la tradition textuelle pour une meilleure compréhension du rôle de ce passage dans le contexte biblique.

<u>Importance de l'histoire des Pères de l'Église</u>

L'histoire des Pères de l'Église revêt une importance fondamentale dans l'étude académique des textes bibliques et théologiques. Les Pères de l'Église, tels que ceux mentionnés précédemment, jouent un rôle crucial en tant que témoins de la première époque du christianisme. Leurs écrits, rédigés aux premiers siècles de l'Église, permettent d'accéder aux réflexions, aux enseignements et aux débats théologiques qui ont façonné le christianisme naissant. Leurs témoignages attestent de la manière dont les premiers chrétiens ont compris, interprété et transmis les Écritures saintes, y compris la péricope de la femme adultère. En tant que contemporains des apôtres ou de leurs disciples directs, les Pères de l'Église offrent une perspective essentielle sur la continuité de la tradition chrétienne et la manière dont les textes bibliques étaient compris et interprétés dans les premières communautés chrétiennes. Leurs écrits sont donc une source inestimable pour les chercheurs qui s'efforcent de reconstruire l'histoire et la théologie du christianisme primitif, tout en apportant des éclairages cruciaux sur des questions textuelles telles que l'authenticité de la péricope de la femme adultère.

Voir aussi : 🗏 La finale de Marc

Voir aussi : 🗏 Évangélistes Anonymes

Preuves de l'Existence Pré-5ème Siècle

La péricope de la femme adultère a suscité l'intérêt et les commentaires de **plusieurs Pères de l'Église** du 4ème siècle, dont les écrits témoignent de la présence de ce passage dans les textes bibliques de leur époque.

Saint Didyme l'Aveugle

Saint Didyme l'Aveugle était un théologien chrétien important du IVe siècle, célèbre pour ses commentaires bibliques, en particulier sur l'Apocalypse, et pour sa défense de la foi chrétienne orthodoxe contre l'hérésie arienne. Malgré sa cécité, il est devenu l'un des penseurs chrétiens les plus influents de son époque et est vénéré comme un saint dans l'Église orthodoxe.

We now have the good fortune to state that a new discovery has been made which may shed considerable light on the textual history and **preliterary form of the pericope de adultera** (hereafter PA). The new evidence derives from a recently discovered Biblical commentary of Didymus the Blind, the renowned exegete and educator of fourth-century Alexandria."

Nous avons maintenant la chance d'affirmer qu'une nouvelle découverte a été faite, qui pourrait apporter un éclairage considérable sur l'histoire textuelle et **la forme pré-littéraire du péricope de l'adultère** (ci-après PA). La nouvelle preuve provient d'un commentaire biblique récemment découvert de Didyme l'Aveugle, le célèbre exégète et éducateur d'Alexandrie du quatrième siècle. »

Source: Ehrmen, B. D. (988) Jesus and the Adulteress. New Testament Studies: 340), 24-44.

Saint Pacien de Barcelone

Saint Pacien de Barcelone est un saint de l'Église du IVe siècle. Il est le premier auteur chrétien né dans l'actuelle Catalogne dont le nom est connu et dont les œuvres sont conservées.

again that yoke which neither our fathers nor we were able to bear. Why delay ye, O Novatians, to ask eye for eye, tooth for tooth, to demand life for life, to renew once more the practice of circumcision and the sabbath? Put to death the thief. Stone the petulant. Choose not to read in the Gospel that **the Lord spared even the adulteress** who confessed, when none had condemned her; that He absolved the sinner who washed His feet with her tears;

encore ce joug que ni nos pères ni nous n'avons pu supporter. Pourquoi tardez-vous, ô Novatiens, à demander œil pour œil, dent pour dent, à exiger vie pour vie, à renouveler une fois de plus la pratique de la circoncision et du sabbat ? Mettez à mort le voleur. Lapider le pétulant. Choisissez de ne pas lire dans l'Évangile que le Seigneur a épargné même la femme adultère qui se confessait, alors que personne ne l'avait condamnée ; qu'll a absous la pécheresse qui lui a lavé les pieds avec ses larmes ;

Lettre III, Contre les Novatiens

Saint Ambroise de Milan

Ambroise de Milan est évêque de Milan du IVe siècle. Docteur de l'Église, il est l'un des quatre Pères de l'Église d'Occident.

- 2. Much agitated has ever been the question, and very famous **this** acquittal of that woman who in the Gospel according to John was brought to Christ accused of adultery. The stratagem which the equivocating Jews devised was this, that in case of the Lord Jesus acquitting her contrary to the Law, His sentence might be convicted of being at variance with the Law, but if she were to be condemned according to the Law, the Grace of Christ might seem to be made void.
- 2. La question a toujours été très agitée et très célèbre l'acquittement de cette femme qui, dans l'Évangile selon Jean, a été amenée au Christ, accusée d'adultère. Le stratagème imaginé par les Juifs équivoques était le suivant : si le Seigneur Jésus l'acquittait contrairement à la loi, sa sentence pourrait être reconnue coupable d'être en contradiction avec la loi, mais si elle devait être condamnée conformément à la loi, le La grâce du Christ pourrait sembler annulée.

Lettre XXVI

Saint Augustin

Saint Augustin, un théologien renommé du IV° siècle, qui, dans son ouvrage "Des unions adultères," aborde la question de l'absence de la péricope dans certains manuscrits. Saint Augustin avance l'hypothèse que ce passage aurait pu être retiré par certains copistes craignant que l'indulgence de Jésus envers la femme adultère puisse être mal interprétée comme une permission de commettre l'adultère.

2006 6. Mais cette conduite du Sauveur soulève l'indignation des infidèles; on trouve même des chrétiens de peu de foi ou plutôt ennemis de la vraie foi, qui craignant l'impunité pour leurs femmes, arrachent dés exemplaires sacrés le récit de l'indulgence accordée par Jésus-Christ à la femme adultère. Mais a-t-il donné la permission de pécher, Celui qui a dit: «Désormais ne péchez plus?» ou bien pour éviter le scandale de ces malades, Dieu, le souverain médecin de nos âmes, devait-il refuser de guérir cette femme en lui pardonnant son péché? Gardons-nous de croire que ceux qui s'irritent de cette conduite du Sauveur, soient eux- mêmes d'une pureté sans tache et d'une austère chasteté: mettons-les plutôt au nombre de ceux à qui le Sauveur adresse ces mots: «Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre». Ceux qui entendaient ces paroles, sentant tout à coup les tourments de la conscience, s'éloignèrent et cessèrent de tenter le Sauveur et de poursuivre cette femme adultère (2). [...]

Des unions adultères, livre 11, ch. VII

Papias d'Hiérapolis

Papias d'Hiérapolis, un évêque du début du IIº siècle, reconnu comme un témoin authentique par les chercheurs en critique textuelle, évoque un épisode impliquant une femme accusée de péchés en présence de Jésus. Bien que son témoignage soit antérieur au 4ème siècle, il confirme l'existence de cette histoire dès les premiers siècles du christianisme. Il est évident que le récit auquel il fait allusion concerne la femme adultère. Il convient de noter qu'il emploie l'article défini "LA femme" plutôt que l'indéfini "UNE femme," soulignant ainsi la spécificité de cette histoire dans la tradition chrétienne ancienne. Ses écrits sont attestés par des sources comme Eusèbe dans son "Histoire Ecclésiastique."

[17] Papias se sert de témoignages tirés de la première épître de Jean et de la première de Pierre. Il raconte encore une autre histoire, au sujet de **la femme accusée de beaucoup de péchés devant le Sauveur** que renferme l'Evangile aux Hébreux. Cela, ajouté à ce que nous avons exposé, n'a pas été marqué sans utilité.

Eusèbe, Histoire Ecclésiastique 3.39

Eusebius does not recount this story, which he found in Papias' work Expositions of the Lord's Sayings. But since he labels it äλAny ioτopiav ('another story'), there can be no doubt that Papias did not simply allude to an already familiar story but narrated the account in full. Despite the strikingly allusive character of Eusebius's reference to the story, it is normally assumed that he refers here to the PA. At least that was the understanding of Eusebius's contemporary and translator, Rufinus. 26 And the assumption has recently been supported by the detailed arguments of U. Becker. 27 All the same, it is not clear from Eusebius's statement whether [...]

<u>Ehrman</u>

Didascalie

Enfin, la Didascalie des apôtres, un ouvrage chrétien du début du **III**e siècle, fait référence à cette histoire, montrant ainsi sa présence dans les traditions chrétiennes anciennes.

thou obeyest not our Saviour and our God, **to do as He also did with her that had sinned**, whom the elders set before Him, and leaving the judgement in His hands, departed. But He, the Searcher of hearts, asked her and said to her:? Have the elders condemned thee, my daughter? She saith to him: Nay, Lord. And he said unto her:? Go thy way:? neither do I condemn thee [cf. Jn 8.3–11].? In Him therefore, our Saviour and King and God, be your pattern, [...]

tu n'obéis pas à notre Sauveur et à notre Dieu, **pour faire comme il a fait avec celle qui avait péché**, que les anciens lui avaient présentée, et qui, laissant le jugement entre ses mains, s'en alla. Mais Lui, le Chercheur des cœurs, l'interrogea et lui dit : ? Les anciens t'ont-ils condamné, ma fille ? Elle lui dit : Non, Seigneur. Et il lui dit :? Passe ton chemin :? je ne te condamne pas non plus [cf. Jn 8.3-11].? En Lui donc, notre Sauveur et Roi et Dieu, soyez votre modèle, [...]

Fin du chapitre VII

Universitaires contemporains

Il convient également de noter que **Bart D. Ehrman** et **Bruce Metzger**, deux éminents spécialistes de la critique textuelle, ont apporté leur contribution à la discussion autour de ce passage, chacun offrant son propre point de vue sur son authenticité et sa place dans les manuscrits bibliques anciens.

Bruce Metzger

Bruce Metzger, par exemple, a noté que **le passage présentait toutes les** caractéristiques de la véracité historique, suggérant ainsi qu'il reposait sur une tradition orale ancienne. Cette diversité de perspectives et de sources enrichit la discussion académique autour de la péricope de la femme adultère.

220 A TEXTUAL COMMENTARY

and diverse manuscripts as $\mathbf{p}^{\text{sc,to}}$ N B L N T W X Y Δ Θ Ψ 053 0141 0211 22 33 124 157 209 565 788 828 1230 1241 1242 1253 2193 al. Codies A and C are defective in this part of John, but it is highly probable that neither contained the pericope, for careful measurement discloses that there would not have been space enough on the missing leaves to include the section along with the rest of the text. In the East the passage is absent from the oldest form of the Syriac version (syr^{c,s} and the best manuscripts of syr^p), as well as from the Sahidic and the sub-Achmimic versions and the older Bohairic manuscripts. Some Armenian manuscripts and the Old Georgian version omit it. In the West the passage is absent from the Gothic version and from several Old Latin manuscripts (its. 1 - a). No Greek Church Father prior to Euthymius Zigabenus (twelfth century) comments on the passage, and Euthymius declares that the accurate copies of the Gospel do not contain it.

When one adds to this impressive and diversified list of external evidence the consideration that the style and vocabulary of the pericope differ noticeably from the rest of the Fourth Gospel (see any critical commentary), and that it interrupts the sequence of 7.52 and 8.12 ff., the case against its being of Johannine authorship appears to be conclusive.

At the same time the account has all the carmarks of historical veracity. It is obviously a piece of oral tradition which circulated in certain parts of the Western church and which THE GOSPEL ACCORDING TO JOHN

221

was subsequently incorporated into various manuscripts at various places. Most copyists apparently thought that it would interrupt John's narrative least if it were inserted after 7.52 (D E (F) G H K M U F H 28 700 892 al). Others placed it after 7.36 (ms. 225) or after 7.44 (several Georgian mss.)⁴ or after 21.25 (1 565 1076 1570 1582 arm**) or after Ik 21.38 (f**). Significantly enough, in many of the witnesses which contain the passage it is marked with asterisks or obeli, indicating that, though the scribes included the account, they were aware that it lacked satisfactory credentials.

Sometimes it is stated that the pericope was deliberately expunged from the Fourth Gospel because it was liable to be understood in a sense too indulgent to adultery. But, apart from the absence of any instance elsewhere of scribal excision of an extensive passage because of moral prudence, this theory fails "to explain why the three preliminary verses (vii 53; viii 1-2), so important as apparently descriptive of the time and place at which all the discourses of c. viii were spoken, should have been omitted with the rest" (Hort, "Notes on Select Readings." pp. 86 f.).

Select Readings," pp. 86 f.).

Although the Committee was unanimous that the pericops was originally no part of the Fourth Gospel, in deference to the evident antiquity of the passage a majority decided to print it, enclosed within double square brackets, at its traditional place following Jn 7.52.

Inasmuch as the passage is absent from the earlier and better manuscripts which normally serve to identify types of

^{*} According to a note in Zohrab's edition of the Armenian version,

D. Fhrman

D. Ehrman, déclare que **ce récit semble très ancien et authentique, en cohérence avec d'autres traditions anciennes**. Il est difficile d'imaginer qu'une histoire enseignant un pardon absolu et gratuit d'un péché grave aurait été formulée tardivement dans la tradition chrétienne. Le récit de l'adultère pardonné sans remords préalable semble antérieur aux premiers écrits du Nouveau Testament. Papias aurait pu relater cette histoire dans ses Expositions des Paroles du Seigneur.

JESUS AND THE ADULTERESS p37

Papias **learned this story directly from the 'elders'**, i.e. from friends of Jesus' own disciples, corroborates our thesis of its great antiquity.

JÉSUS ET LA FEMME ADULTÈRE p37

Papias **a appris cette histoire directement des « anciens »**, c'est-à-dire des amis des propres disciples de Jésus, ce qui corrobore notre thèse de sa grande antiquité.

Ehrman. B. D. (1988). Jesus and the Adulteress. New Testament Studies, 34(01), 24.

This story appears to be very ancient and has as good a claim to authenticity as any of its Synoptic parallels. On the one hand, as just seen, it coincides both formally and materially with traditions commonly judged to be very ancient on other grounds. ⁵⁷ On the other hand, it is difficult to see how a story that teaches absolute and free pardon of a heinous sin could have been formulated late in the Christian tradition. ⁵⁸ As is well known, penance very early became an overriding emphasis in ecclesiastical discipline (see, e.g., 2 Cor 7, 8–10; 12, 21; Acts 5, 1–11; 8, 22). In the present story, however, the adulteress is freely pardoned and sent on her way. Since forgiveness without previous remorse or repentance can scarcely be attributed to the NT church, the story of the freely forgiven adulteress may well be thought to ante-date the earliest writings of the NT.

In this connection it is worth noting that this is the story Papias would have related in his Expositions of the Sayings of the Lord. It has already

Analyse Critique des Manuscrits

L'utilisation de crochets dans les Bibles et les manuscrits modernes par rapport à la péricope de la femme adultère (Jean 7:53-8:11) est une pratique courante dans le domaine de la critique textuelle biblique. Cette pratique a pour but de signaler au lecteur que le passage en question présente une certaine incertitude quant à son authenticité et à son emplacement d'origine dans le texte biblique. Cependant, il est essentiel de comprendre que l'usage de crochets n'implique pas nécessairement que le récit soit entièrement rejeté ou discrédité. Au contraire, il vise principalement à informer le lecteur de la nature particulière de ce passage.

La démarche d'inclure des crochets autour de la péricope de la femme adultère est donc une mesure de prudence et de transparence dans la présentation du texte biblique. Elle permet aux lecteurs de prendre conscience de la discussion en cours concernant l'authenticité de ce passage tout en le maintenant dans le texte, souvent dans des sections annexes ou en notes de bas de page. Cette approche permet aux lecteurs de se faire leur propre opinion sur la pertinence et la légitimité de la péricope, en tenant compte des preuves textuelles et des arguments académiques qui l'entourent.

En fin de compte, l'utilisation de crochets par rapport à la péricope de la femme adultère vise à **respecter les normes de rigueur académique dans l'étude de la Bible tout en maintenant l'accessibilité** à un passage qui a une signification théologique et morale significative pour de nombreux croyants. Elle encourage également la poursuite du dialogue et de la recherche sur ce passage fascinant et controversé de l'Écriture.

En plus de la péricope de la femme adultère, d'autres passages bibliques, tels que la fin de l'Évangile de Marc (Marc 16:9-20), la Comma Johanneum (1 Jean 5:7-8), et l'histoire de l'ange à la piscine de Bethesda (Jean 5:3-4), suscitent également des débats quant à leur authenticité en raison de leur absence dans les manuscrits bibliques les plus anciens. Ces passages sont étudiés avec une approche critique similaire pour déterminer leur origine et leur intégration dans les textes bibliques originaux.

Réfutation des Arguments Musulmans

Ce Passage n'est en rien un ajout et je vais le prouver grâce à la tradition chrétienne, le problème majeur de la critique textuelle est qu'en étudiant la Bible sans la tradition chrétienne à côté, on va poser des problématiques qui n'ont pas lieu d'être.

Le Problème du Passage de la femme adultère n'a pas lieu d'être, car il est cité dans la tradition chrétienne dès le premier siècle par un père de l'église nommé <u>Papias d'Hiérapolis</u>, un homme ayant vécu du temps des apôtres et même marché a leurs cotés comme il est dit dans ces écrits « je m'informais des leçons de ces derniers, et entendais connaître ce qu'avaient dit André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu ou quelque autre disciple du Seigneur. Je recueillais les paroles d'Aristote et de Jean le presbytre, disciple du Seigneur. Ce qui venait des livres me semblait moins intéressant que ce qui sortait d'une voix demeurée vivante.»

<u>Fragments de Papias</u>

Il est clair qu'il a connu les apôtres est à même marché avec eux, pour encore plus authentifier ce que je dis, je vais compléter sa parole par le témoignage d'un autre père de l'église nommé <u>Irénée de Iyon</u> Disciple direct de l'apôtre Jean père du lle siècle, il témoigne sur papias « Papias, lui aussi un auditeur de Jean et compagnon de Polycarpe, homme ancien, a témoigné par écrit dans le quatrième de ses livres. En effet, il existe cinq livres composés par lui. »

Irénée, Contre les hérésies, V, 33, 4

Donc comme je disais plus haut, Papias ayant marché avec les apôtres dès le 1er siècle nous rapporte dans ses écrits l'histoire de la femme adultère, il est cité par <u>eusebe de césarée</u> un Evêque du IVsiècle « Il [Papias] expose aussi une autre histoire au sujet de la femme accusée de nombreux péchés devant le Seigneur »

Histoire écclésiastique III,39,17

Donc cette histoire est relatée dès le premier siècle chez les chrétiens par Papias disciple de Jean, il est completement ridicule de dire que cette histoire soit une invention tardive, je vais citer aussi Saint augustin, père de l'église latin, ayant majoritairement écrit ces œuvres pendant le IVe, il cite 2 fois l'histoire de la femme adultère dans ses écrits « indissolubilité du mariage, même après l'adultère. », il

ajoute que des scribes chrétiens ayant peu de foi par peur que ce passage sois mal compris l'ont arrachés de certains manuscrits :

« Mais cette conduite du Sauveur soulève l'indignation des infidèles; on trouve même des chrétiens de peu de foi, ou plutôt ennemis de la vraie foi, qui, craignant l'impunité pour leurs femmes, arrachent des exemplaires sacrés le récit de l'indulgence accordée par Jésus-Christ à la femme adultère. Mais a-t-il donné la permission de pécher, Celui qui a dit : << Désormais, ne péchez plus?» ou bien pour éviter le scandale de ces malades, Dieu, le souverain médecin de nos âmes, devait-il refuser de guérir cette femme en lui pardonnant son péché? Gardons-nous de croire que ceux qui s'irritent de cette conduite du Sauveur, soient eux-mêmes d'une pureté sans tache et d'une austère chasteté, mettons-les plutôt au nombre de ceux à qui le Sauveur adresse ces mots : << Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre ». Ceux qui entendaient ces paroles, sentant tout à coup les tourments de la conscience, s'éloignèrent et cessèrent de tenter le Sauveur et de poursuivre cette femme adultère. De nos jours au contraire, nous en trouvons qui sont malades et qui repoussent le médecin, qui, coupables »

« Je crois qu'un sens qui exclut la bonté et la piété ne peut être le sens à donner à une parole divine ». À vous entendre on dirait que les maris épargneraient leurs femmes adultères, s'il leur était permis d'en épouser d'autres, tandis qu'ils sont incapables de ménagement parce que ce droit leur est refusé. Je dis au contraire qu'ils doivent user de miséricorde envers ces femmes pécheresses, s'ils veulent eux-mêmes obtenir miséricorde pour leurs propres péchés. Cette conduite est plus nécessaire à ceux qui veulent, après avoir renvoyé leurs femmes adultères, vivre dans la continence. En effet, plus ils veulent être parfaits, plus ils doivent être miséricordieux; et comme ils ont besoin du secours de Dieu, la meilleure disposition pour obtenir ce secours, c'est de se montrer indulgents à l'égard de leurs femmes tombées dans l'iniquité. On ne saurait donc trop leur rappeler cette parole du Seigneur : « Que celui qui est sans péché, lui jette la première pierre ». Puisque nous parlons à des époux fidèles, nous ne leur disons pas que celui qui n'est pas adultère, mais d'une manière plus générale : << Que celui qui est sans péché »>; dire qu'ils sont sans péché, ce serait s'aveugler eux-mêmes et prouver que la vérité n'est pas en eux. Si donc ils ne s'aveuglent pas, et que la vérité soit en eux, ils se garderont d'une sévérité exagérée. Dans l'intime conviction qu'ils ne sont pas sans péché, ils pardonnent afin qu'il leur soit pardonné, et ils ne sont pas

fermés à tout sentiment de bonté et de piété. Il en serait autrement si la piété n'était excitée en eux que par la passion et non par la charité, s'ils n'avaient, pour pardonner, d'autre motif que la liberté de contracter un nouveau mariage et non le désir de se rendre à eux-mêmes le Seigneur propice. Afin de leur inspirer à l'égard de leurs épouses adultères un pardon plus large, plus généreux et plus chrétien, rappelons-leur ces paroles : « Pardonnez au prochain son injustice et vos péchés vous seront remis. Un homme peut-il conserver de la haine contre son frère et chercher sa guérison auprès de Dieu ? Il ne veut user d'aucune miséricorde à l'égard de son semblable, et il crie merci pour ses propres péchés ? Il n'est qu'une chair fragile, et il conserve de la colère ? »

Conclusion

La femme adultère ne peut pas être une histoire inventée, car elle existe dans la tradition chrétienne depuis le premier siècle (temps des apôtres) et que les pères de l'église par leur citation prouvent que ce texte est bel et bien présent chez les premiers chrétiens, maintenant si quelques manuscrits présents ne le possède pas, c'est comme dit saint augustin des chrétiens de peu de foi ont arrachés ses passages par peur qu'il soit mal compris.

Annexe

Annexe 1 / Fragments de Papias

Consulter en ligne

- 1. L'œuvre de Papias comprend cinq livres et s'intitule Commentaires des paroles du Seigneur. Irénée en fait mention comme des seuls qu'il ait écrits : « Papias, disciple de Jean, ami de Polycarpe, homme de la première heure, l'atteste par écrit dans le quatrième de ses ouvrages ; il en a composé cinq^a. » Tel est le témoignage d'Irénée : 2. mais il ne semble pas, d'après sa préface, que Papias ait lui-même entendu ou rencontré les saints apôtres. Il explique que la doctrine de la foi lui a été transmise par des disciples de ces derniers. Voici ses propres termes :
- 3. « Pour toi, je ne manquerai pas d'ajouter à mes commentaires, afin de les confirmer dans la vérité, tout ce que j'ai appris naguère des presbytres et dont j'ai parfaitement gardé mémoire. Car ce n'était pas auprès des conteurs intarissables que je me plaisais comme la plupart, mais auprès de ceux qui annoncent la vérité. Je ne recherchais pas davantage les gens qui répandaient une doctrine étrangère, mais ceux qui exposaient les commandements que le Seigneur a confiés à notre foi et qui émanent de la vérité toute pure. 4. Si d'aventure je rencontrais des hommes qui avaient fréquenté les presbytres, je m'informais des leçons de ces derniers, et entendais connaître ce qu'avaient dit André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu ou quelque autre disciple du Seigneur. Je recueillais les paroles d'Aristion et de Jean le presbytre, disciple du Seigneur. Ce qui venait des livres me semblait moins intéressant que ce qui sortait d'une voix demeurée vivante. »
- 5. On remarquera que Papias applique le nom de Jean à deux personnages. Il associe le premier à Pierre, Jacques, Matthieu et aux autres apôtres, ce qui désigne clairement l'évangéliste. Le second, il le met à part dans son énumération, et l'isole, avec d'autres, du groupe des apôtres. Il le range après Aristion, et lui attribue formellement le titre de presbytre. 6. De la sorte, il donne raison aux auteurs qui rapportent que deux hommes de ce nom vivaient en Asie et qu'il existe encore aujourd'hui à Éphèse deux tombeaux gravés au nom de Jean. Ce point mérite attention : il est vraisemblable que c'est le second, si l'on ne veut pas du premier, qui a contemplé la vision à

Annexe 2 / Irénée, Contre les hérésies, V, 33, 4

Consulter en ligne

en Egypte? La bénédiction dont nous venons de parler se rapporte donc sans conteste aux temps du royaume : alors régneront les justes, après être ressuscites d'entre les morts et avoir été, du fait de cette résurrection même, comblés d'honneur par Dieu; alors aussi la création, libérée et renouvelée, produira en abondance toute espèce de nourriture, grâce à la rosée du ciel et à la graisse de la terre. C'est ce que les presbytres qui ont vu Jean, le disciple du Seigneur, se souviennent avoir entendu de lui, lorsqu'il évoquait l'enseignement du Seigneur relatif à ces temps-là. Voici donc ces paroles du Seigneur : « Il viendra des jours où des vignes croîtront, qui auront chacune dix mille ceps, et sur chaque cep dix mille branches, et sur chaque branche dix mille bourgeons, et sur chaque bourgeon dix mille grappes, et sur chaque grappe dix mille grains, et chaque grain pressé donnera vingt-cinq cuves de vin. Et lorsque l'un des saints cueillera une grappe, une autre grappe lui criera : Je suis meilleure, cueille-moi et, par moi, bénis le Seigneur! De même le grain de blé produira dix mille épis, chaque épi aura dix mille grains et chaque grain donnera cinq tonnes de belle farine ; et il en sera de même, toute proportion gardée, pour les autres fruits, pour les semences et pour l'herbe. Et tous les animaux, usant de cette nourriture qu'ils recevront de la terre, vivront en paix et en harmonie les uns avec les autres et seront pleinement soumis aux hommes, » Voilà ce que Papias, auditeur de Jean, familier de Polycarpe, homme vénérable, atteste par écrit dans le quatrième de ses livres — car il existe cinq livres composés par lui —. Il ajoute : « Tout cela est croyable pour ceux qui ont la foi. Car, poursuit-il, comme Judas le traître demeurait incrédule et demandait : Comment Dieu pourra-t-il créer de tels fruits ? — le Seigneur lui répondit : Ceux-là le verront, qui vivront jusqu'alors. »

Tels sont donc les temps que prophétisait Isaïe, lorsqu'il disait : « Le loup paîtra avec l'agneau, le léopard reposera avec le chevreau ; le veau, le taureau et le lion paîtront ensemble, et un petit enfant les conduira. Le bœuf et l'ours paîtront ensemble, et leurs petits seront ensemble ; le lion comme le bœuf mangera de la paille. L'enfant en bas âge mettra sa main dans le trou de la vipère et dans le gîte des petits de la vipère, et ils ne feront pas de mal et ils ne pourront plus faire périr personne sur ma montagne sainte. » Reprenant les mêmes traits, il dit encore ailleurs : « Alors loups et agneaux paîtront ensemble ; le lion, comme le bœuf, mangera de la paille, et le serpent mangera de la terre en guise de pain, et ils ne feront ni mal ni dommage sur ma montagne sainte, dit le Seigneur. » Certains, je ne l'ignore pas, tentent d'appliquer ces textes de façon métaphorique à ces hommes sauvages qui, issus de diverses nations et ayant eu toute espèce de comportements, ont embrassé la foi et, depuis qu'ils ont cru, vivent en bonne entente avec les justes. Mais, même si cela a lieu dès à présent pour des hommes issus de toutes sortes de nations et venus à une même disposition de foi, cela n'en aura pas moins lieu pour ces animaux lors de la résurrection des justes, ainsi que nous l'avons dit ; car Dieu est riche en toutes choses, et il faut que,

Annexe 3 / Histoire écclésiastique III,39,17

Consulter en ligne

- [11] Le même Papias ajoute d'autres éléments qui lui seraient venus, dit-il, par une tradition orale, telles que certaines paraboles étranges et certains enseignements du sauveur ainsi que d'autres récits tout à fait fabuleux. [12] II dit, notamment, qu'il y aura mille ans après la résurrection des morts, que le règne du Christ sera matériel et aura lieu sur la terre. Je pense que cette 359 conception vient de ce qu'il a mal compris les récits des apôtres et n'a pas vu qu'ils se servaient de figures et s'exprimaient dans un langage symbolique. [13] II paraît avoir été du reste d'un esprit fort médiocre, comme on peut le conjecturer d'après ses écrits. Cependant il fut cause qu'un très grand nombre d'auteurs ecclésiastiques après lui adoptèrent le même avis que lui ; son antiquité leur était une garantie. C'est ainsi qu'Irénée et quelques autres ont embrassé son sentiment. [14] Dans son ouvrage, il nous donne encore d'autres récits d'Aristion dont nous avons parlé plus haut, sur les discours du Seigneur, ainsi que des traditions de Jean le presbytre auxquelles nous renvoyons les lecteurs désireux de s'instruire. Pour le moment, il est utile que nous ajoutions à tout ce que nous avons rapporté de lui la tradition qu'il nous transmet au sujet de Marc qui a écrit l'évangile, voici en quels termes.
- « [15] Et le presbytre disait ceci : « Marc, étant l'interprète de Pierre, écrivit exactement, mais sans ordre, tout ce qu'il se rappelait des paroles ou des actions du Christ; car il n'a ni entendu ni accompagné le Sauveur. Plus tard, ainsi que je l'ai rappelé, il a suivi Pierre. Or celui-ci donnait son enseignement selon les besoins et sans nul souci d'établir une liaison entre les sentences du Seigneur. Marc ne se trompe donc pas en écrivant selon qu'il se souvient ; il n'a eu qu'un souci, ne rien laisser de ce qu'il avait entendu et ne rien dire de mensonger. »
 - 361 Voilà ce que Papias raconte de Marc. [16] II dit d'autre part ceci de Matthieu :
 - « Matthieu réunit les sentences (de Jésus) en langue hébraïque et chacun les traduisit comme il put. »
- [17] Papias se sert de témoignages tirés de la première épître de Jean et de la première de Pierre. Il raconte encore une autre histoire, au sujet de la femme accusée de beaucoup de péchés devant le Sauveur que renferme l'Evangile aux Hébreux. Cela, ajouté à ce que nous avons exposé, n'a pas été marqué sans utilité.